

Initiatives ministérielles

Les pétitionnaires prient le Parlement de mettre en oeuvre une loi visant à emprisonner à vie les délinquants sexuels et les pédophiles dangereux; à supprimer la libération d'office obligatoire; à imposer des peines très sévères aux délinquants violents; à obliger les criminels violents à purger toute leur peine et même plus en cas de mauvaise conduite; à prévoir un registre central des noms et des adresses des délinquants violents; à conférer aux établissements pénitentiaires le pouvoir de garder les criminels dangereux qui ont purgé leur peine si ceux-ci présentent toujours un risque pour la société; à conférer davantage de pouvoirs aux autorités policières dans l'arrestation et l'interrogation des délinquants violents, y compris celui de prélever des échantillons de sang et de salive; à supprimer la défense fondée sur l'aliénation mentale, l'état d'ébriété avancée et l'intoxication grave; à prévoir des lois et des peines très sévères pour les criminels coupables de harcèlement; à rétablir la peine capitale pour l'assassinat assorti de circonstances aggravantes lorsque la culpabilité ne fait aucun doute. Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de promulguer une telle loi.

• (1525)

Je présente ce demi-million et plus de signatures de Canadiens de tout le pays.

LE MANÈGE MILITAIRE BESSBOROUGH

Mme Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je prends la parole pour présenter une pétition au nom des habitants de la ville de Vancouver, en Colombie-Britannique.

Ceux-ci prient le Parlement d'appuyer le projet des Services communautaires qui concerne le manège militaire Bessborough et qui prévoit l'utilisation d'installations militaires sous-exploitées de la ville de Vancouver; ils le prient aussi de prendre les mesures nécessaires pour ordonner l'utilisation partagée du manège militaire et pour permettre aux habitants de la ville de Vancouver d'y avoir accès pour les services communautaires mentionnés précédemment.

L'ALCOOL

Mme Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Madame la Présidente, j'ai une autre pétition à présenter, au nom de Britanno-Colombiens.

Les pétitionnaires demandent respectueusement au Parlement d'adopter une loi exigeant que tous les contenants d'alcool vendus au Canada portent des étiquettes mettant en garde les consommateurs contre les risques liés à la consommation d'alcool.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Ed Harper (Simcoe-Centre, Réf.): Madame la Présidente, aujourd'hui, j'ai deux pétitions à présenter.

Les 200 signataires de la première demandent au Parlement d'adopter des dispositions législatives visant à renforcer la Loi sur les jeunes contrevenants et prévoyant notamment la publication des noms des jeunes contrevenants, la réduction de l'âge d'assujettissement à la loi et le transfert des auteurs d'infractions graves aux tribunaux pour adultes.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ed Harper (Simcoe-Centre, Réf.): Madame la Présidente, le deuxième groupe de pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de ne pas modifier la Loi sur les droits de la personne en y insérant l'expression orientation sexuelle.

Les pétitionnaires craignent que, par suite de l'inclusion de cette expression, les homosexuels puissent avoir droit aux mêmes privilèges et avantages sociaux que les personnes mariées.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

La présidente suppléante (Mme Maheu): D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suggère que tous les avis de motion portant production de documents soient réservés.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI CONCERNANT LES MODIFICATIONS CONSTITUTIONNELLES

L'hon. Sergio Marchi (au nom du ministre de la Justice) propose: Que le projet de loi C-110, Loi concernant les modifications constitutionnelles, soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux et fier de prendre part au débat de cet après-midi sur la troisième lecture du projet de loi C-110, Loi concernant les modifications constitutionnelles.

Il est très difficile pour nous tous, dans le court laps de temps qui nous est accordé, d'exprimer l'essence même de ce que nous ressentons pour le Canada et son avenir. Mais permettez-moi quand même d'essayer.

[Français]

J'ai écouté bien attentivement les députés d'en face nous dire ce que nous ne pouvions pas faire ou ce que nous ne devrions pas faire. Je voudrais vous dire ce que nous devrions faire, ce que nous pouvons faire et ce que nous allons faire. Avec l'aide de tous